



les Haras  
nationaux

ifce

institut français  
du cheval  
et de l'équitation

## Communiqué de presse

Jeudi 05 novembre 2015

Contact presse  
Karine Renard

## TREC en attelage les 28 et 29 novembre au Haras national d'Uzès

Fort du succès de l'année précédente, le TREC en attelage s'invite une nouvelle fois au Haras national d'Uzès, samedi 28 novembre et dimanche 29 novembre 2015.

L'Association régionale d'attelage du Languedoc-Roussillon, en partenariat avec la Fédération équestre française et le Haras national d'Uzès, vous invite aux deux journées de TREC en attelage des 28 et 29 novembre prochains, avec une première journée dédiée à la formation topographique le matin, puis parcours d'orientation et de régularité (P.O.R.) l'après-midi, puis une deuxième journée avec le parcours en terrain varié le matin.

**Pour plus de renseignements / inscriptions :**  
laurianefiorini@gmail.com / 06 77 62 14 23



### T.R.E.C. ATTELÉ

28 et 29  
Novembre 2015

**Programme :**

Samedi :  
- matin formation  
Topographie

- après-midi  
P.O.R

Dimanche:  
matin P.T.V.

Photo : © R. Schollhorn

2 repas offert par attelage le samedi soir



les Haras  
nationaux  
ifce

Contact:  
[laurianefiorini@gmail.com](mailto:laurianefiorini@gmail.com)  
06 77 62 14 23



les Haras  
nationaux

*ifce*

institut français  
du cheval  
et de l'équitation

**Le T.R.E.C en attelage nécessite diverses techniques, regroupées en deux phases et réparties sur deux jours. Celles-ci sont à effectuer avec le(s) même(s) cheval (aux), le même harnachement et la même voiture. Le TREC en attelage se concourt en solo, en paire ou en team.**

#### **LE CHEVAL DE T.R.E.C. EN ATTELAGE**

Il doit être âgé d'au moins quatre ans et compter parmi ses atouts une bonne condition physique, du calme, de l'écoute et faire preuve de complicité avec son meneur.

#### **LE MENEUR DE T.R.E.C EN ATTELAGE**

Il doit être âgé d'au moins seize ans. Il est accompagné d'un équipier chargé de la lecture de la carte dans la phase du P.O.R. Ils sont capables de se déplacer en milieu naturel, à l'aide d'une carte topographique et de franchir en sécurité l'ensemble des difficultés habituellement rencontrées dans la nature. Aucune tenue officielle n'est imposée, cependant une tenue correcte est exigée. Le port du casque est obligatoire sur l'ensemble des phases.

#### **LES DEUX PHASES DU T.R.E.C EN ATTELAGE**

##### **Le P.O.R. (Parcours d'Orientation et de Régularité)**

Boussole, carte et chrono sont les outils indispensables. Les concurrents doivent emprunter scrupuleusement un itinéraire de 12 à 20 kms correspondant à un tracé qu'ils auront découvert et recopié 15 minutes avant leur départ. Des contrôles de tronçons et des contrôles de passage, dont les concurrents ignorent l'emplacement, sont disséminés tout au long du parcours. Les contrôles de tronçons permettent de vérifier l'heure de passage du concurrent, l'exactitude de l'itinéraire emprunté, ainsi que le bon état de santé du cheval lors des contrôles vétérinaires. Les meneurs respecteront une vitesse imposée comprise entre 5 à 12 km/h. Une bonne maîtrise de la topographie permet d'anticiper l'effort du cheval et de gérer sa progression.

##### **Le P.T.V. : Parcours en Terrain Varié**

Ce circuit d'environ de 1,5 à 2 kms est à effectuer en un temps idéal à la vitesse maximum de 12 km/h. Il présente un éventail de difficultés naturelles ou simulées : bordure maraîchère, cloche, conduite à une main, remiser, ruelles, etc.... Les juges notent l'efficacité, l'allure choisie par le concurrent pour réaliser chaque difficulté et les éventuelles pénalités. Cette phase qui se déroule le lendemain du P.O.R permet en plus d'évaluer l'aptitude du(des) cheval(aux) à récupérer d'un effort soutenu et prolongé.

*Source : site web de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre*